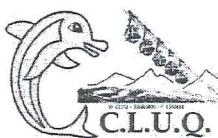




QUELLES RELATIONS ENTRE LES ASSOCIATIONS D'HABITANTS DU GRAND GRENOBLE ET L'INTERCOMMUNALITE ?

**SYNTHESE DES PROPOS RECUEILLIS AUPRES DES C.A. DE 15
UNIONS DE QUARTIER ENTRE MAI ET SEPTEMBRE 2013**

26 SEPTEMBRE 2013



Dans le cadre de la démarche d'évaluation des pratiques participatives de Grenoble Alpes Métropole, le Comité de Pilotage a sollicité LAHGGLO pour apporter le point de vue des associations d'habitants. La Commission Démocratie Locale et Participation (CLUQ/LAHGGLO) a piloté la démarche, avec le soutien technique de Grenoble Alpes Métropole (que dans la suite du texte nous appellerons la Métro, qui est le terme consacré par nos interlocuteurs).

L'objectif est d'établir un état des lieux sur le dialogue intercommunal. Plus précisément, la consigne donnée par la Métro est de répondre à la question suivante : *Quel bilan tirez-vous de la politique de participation de la Métro, en termes de points forts, points faibles et points à améliorer ?* La Commission a décidé d'interroger les associations selon les entrées suivantes : *Faire un bilan sur la connaissance qu'ont les associations des compétences de la Métro et Mettre en évidence comment l'intercommunalité dialogue avec les habitants.*

La méthode a consisté en la rencontre des administrateurs des associations durant environ ¾ d'heure lors d'une réunion de leur Conseil d'Administration (CA), par l'animateur (bénévole de LAHGGLO ou du CLUQ) et la chargée de mission de LAHGGLO.

Après présentation par l'animateur des objectifs, du rôle de la Commission, du déroulement de la séance (tous les échanges ont été enregistrés pour une exploitation différée exhaustive), un quizz de 6 questions (correspondant aux 6 principaux champs d'intervention de la Métro) est proposé, destiné dans un premier temps à identifier ce qui est connu ou non, et ensuite à apporter l'information sur les compétences de la Métro sur la base du Métroscope de mars/avril 2013 (pour toutes les rencontres, cette information a été faite par la chargée de mission). Exemple de question : *Déchèterie, encombrants, propreté des rues, est-ce géré par la même autorité ? OUI/NON.* Ensuite des échanges moins directifs ont été proposés autour de la question : *Connaissez-vous des dispositifs de participation de la Métro ? Y avez-vous participé ?*

Entre mai et septembre 2013, 15 Unions de Quartier ont été rencontrées, 7 de Grenoble, 4 de Meylan, 3 de St Martin d'Hères, 1 d'Echirolles. Ces séances ont réuni au total 135 participants ; selon les Unions de Quartiers, le nombre de membres de CA variait entre 3 et 13.

Les enregistrements ont été exploités en regroupant dans des tableaux thématiques le verbatim des échanges ayant eu lieu dans chaque UQ, et en distinguant questions, remarques, propositions à la Métro. Les thèmes étaient classiquement ceux des champs d'intervention de la Métro : déchets, déplacements, équipements, habitat/énergie/environnement, budget, travaux, et d'autre part des thèmes transversaux destinés à rendre compte de réflexions et préoccupations souvent exprimées : institutionnel, communication, et bien sûr pratiques participatives, objet de l'évaluation.

Pour la présente synthèse, des regroupements ont été effectués pour ne retenir que 4 thèmes :

-  Institutionnel, communication et participation, travaux
-  Déchets
-  Déplacements
-  Équipements, habitat, énergie, environnement

Certains propos d'habitants, parmi les plus représentatifs ou suggestifs, sont cités *verbatim*.

Les propositions qui sont faites à la Métro dans cette synthèse, écrites également en italiques, sont une remise en forme de celles exprimées lors des entretiens.

On trouvera en annexe 1 les objectifs et les associations rencontrées et en Annexe 2 les propos recueillis lors des consultations, présentés selon le regroupement en 4 tableaux thématiques adopté pour la présente synthèse.

Il est important de souligner la grande diversité des remarques et réactions, parfois contradictoires. Cette diversité est sans doute liée à la répartition des associations de quartier consultées, et à la pluralité des personnalités des intervenants. On est loin d'une unanimité, et c'est toute la richesse de cette enquête ; mais c'est une raison de plus pour prendre en considération les remarques partagées par le plus grand nombre.

Ce fut une occasion pour chacun de prendre conscience des différents niveaux d'échelle d'intervention des collectivités et de valoriser le rôle de passeur et de fédération que jouent des associations comme le CLUQ et LAHGGLO. Toutefois cela interroge aujourd'hui doublement sur les capacités des habitants à s'auto-organiser pour accompagner la création de la Métropole et plus généralement sur l'entretien d'une relation de proximité entre habitants et intercommunalité à cette nouvelle échelle.

TABLE DES MATIERES

Thématique 1 : Institutionnel, communication, participation	4
Thématique 2 : déchets	8
Thématique 3 : déplacements	12
Thématique 4 : équipements, habitat, énergie, environnement.....	14
Annexes.....	17

T HEMATIQUE 1 : INSTITUTIONNEL, COMMUNICATION, PARTICIPATION

QUESTION DES COMPETENCES

Dès que l'on traite du fonctionnement concret de la ville, le partage des responsabilités entre plusieurs acteurs publics est non seulement mal connu de la plupart des citoyens (et ceux que nous interrogeons n'étaient pourtant pas à classer parmi les moins informés ou les moins concernés !), mais il est même vu comme une anomalie et, lorsqu'un problème précis surgit, comme une entrave à leur désir d'action.

Quatre questions reviennent :

-  comment savoir quelle institution pilote quel dossier ? (*Quand il s'adresse à un élu de secteur, le citoyen n'a pas à savoir comment cela remonte à la Métro. Cela doit se faire – UQ Eaux-Clares, Grenoble*) ; (*Comment les habitants peuvent-ils donner leur avis quand ils ne savent pas ce que gèrent les uns et les autres – UQ Bajatière, Grenoble*)
-  Qui assure la coordination des travaux lors de l'exécution ? (Pour le tram : *les rails au SMTC et les trottoirs à la commune* ? pour la voirie : *les caniveaux sont nettoyés par les agents de la mairie, mais ils n'entretiennent pas les bouches d'égout, du ressort de la Métro !*)
-  Comment sont décidées la répartition et l'évolution de la répartition des compétences ? (*quels sont les textes fixant les compétences de chacun? – UQ Eaux-Clares, Grenoble*)
-  Quel est le réel pouvoir de La Métro, sans pouvoir de police ? (*Ce sont les communes qui mettent en œuvre – UQ Notre-Dame, Grenoble*)

Propositions :

Tout laisse penser que la Métro perdrait son temps à vouloir expliquer aux citoyens ce que le système éducatif renonce à leur enseigner, à savoir que la France, de tradition jacobine, a du mal à déléguer certaines compétences au niveau local, et que toute action publique devant chez eux relève d'une compétence tantôt générale, tantôt spécifique, tantôt déléguée, tantôt partagée. Il ressort de nos entretiens que les habitants se contenteraient d'être au clair sur deux points, qui les turlupinent énormément :

-  A qui m'adresser ? Peu importe la complexité du système politico-administratif, si je ne me perds pas à frapper aux mauvaises portes ou à rencontrer des pseudo-responsables repassant toujours la patate chaude à un autre. Ce dont rêvent les habitants, c'est d'un point d'accueil unique/un référent (élu ou technicien) qui, dans le quartier, aurait la responsabilité de prendre en charge leur problème : 1° il veillerait à faire aboutir chaque demande à l'entité compétente et 2° il transmettrait au demandeur la première réponse de ladite entité, s'assurant ainsi que le contact pertinent a bien été établi.
-  Chaque fois que l'une des autorités compétentes mène une action hors de ses propres bureaux, elle devrait s'identifier clairement et offrir systématiquement un contact par téléphone ou par courriel.

QUESTION DE REFORME TERRITORIALE

Ayant pris conscience de leurs ignorances et de leurs insatisfactions, les habitants se montrent prêts à drastiquement modifier le système, principalement en revenant à de claires hiérarchisations : ou bien l'État reprend son autorité d'antan, ou bien l'un des acteurs de terrain prend cette autorité (*Il faudrait une seule commune sur l'agglomération – UQ Bajatière, Grenoble*).

Le futur fléchage des élus communautaires semble un progrès douteux à ceux qui pensent que la démocratie représentative municipale fonctionne déjà assez mal, avec des campagnes électorales insuffisamment clarificatrices des options qui vont, par la suite, susciter des projets ... qui surprendront et mécontenteront. (*Attente forte d'un suffrage universel direct – UQ Arago, Grenoble. Une partie de ping-pong permanente entre commune et interco -- UQ Béalières, Meylan. Suite à la suggestion d'une habitante d'installer un point d'eau dans une déchèterie pour se rincer les mains, il est répondu que c'est impossible parce que c'est la commune qui distribue et paye l'eau ! UQ Meylan*).

Enfin, en cette période de modification du périmètre de l'institution, certains s'interrogent sur les conséquences de ce redécoupage pour la Métro, surtout dans les petites communes. (*Quelle est la logique d'extension au nord et au sud, mais pas à l'est – UQ Charlaix-Maupertuis*)

QUESTIONS DE CONSTRUCTION DES PROJETS

La frustration des habitants quant à leur efficacité participative (même s'ils tiennent peut-être trop compte de leurs échecs, et insuffisamment de leur influence globale) se focalise plus sur le déroulement de telle ou telle opération que sur la fabrication de la politique qui l'anime. (*Quand on parle PDU, PLU, SCoT, Métro aux gens, ils ne comprennent pas – UQ Eaux Claires, Grenoble*)

Dans la conception de tout projet, des parties importantes de l'arrière plan (idéologique, économique, électoral) restent non dites ; cela déconcerte le citoyen bataillant strictement sur le bien fondé ou la consistance d'un projet. Ce n'est pas la faute des élus, mais celle d'une société civile qui n'explicite pas suffisamment les enjeux et les choix. (*comment les millefeuilles citoyen et institutionnels s'assurent d'un lien entre haut et bas? – UQ les Eaux-Claires, Grenoble*)

Propositions

-  Ce qui incombe aux élus, c'est d'utiliser correctement leur légitimité pour tracer le cadre et les modalités de la concertation concernant chaque projet : quelle dose de co-construction sera acceptable, y compris dans les ajustements en cours de réalisation ? Cette définition initiale des règles du jeu, de même que la fourniture d'une information pertinente, engage leur responsabilité politique, et serait à contester sur le terrain politique et non sur celui de la démocratie participative.
-  Enfin, les comptes rendus d'exécution de projets sont un moment crucial, mais trop négligé, de la démocratie tant représentative que participative : de quoi est-on parti, et pourquoi ? comment a-t-on fait route ? Et où est-on arrivé, à quelle distance de l'objectif initial, et pourquoi ? La Métro est particulièrement invitée à progresser sur ce chemin.

Des projets vont modifier profondément le fonctionnement de certains secteurs (ex de la polarité sud). Ils génèrent des échanges entre communes dont les associations se sentent exclues. Si elles peuvent relativement facilement obtenir l'information sur les conséquences de ces projets sur leur commune, elles souhaiteraient connaître également le point de vue des autres communes.

Propositions

-  Donner à la Métro un rôle de dialogue et de débat, y compris sur des compétences qu'elle n'a pas.
-  Créer des lieux d'information et de concertation pour les projets concernant plusieurs communes (polarités)

QUESTION FINANCIERE

Elle ne vient jamais en premier dans la bouche de nos interlocuteurs, mais elle apparaît souvent au détour de problèmes concrets. On notera : manque de vue d'ensemble, négation de toute compétence sur ce plan aux habitants, dimension coûts/bénéfices généralement occultée dans la conception, les alternatives et l'exécution des projets. *(Il n'est pas normal que la Métro ne rende pas compte de son budget étant donné les montants – UQ centre Ville, Grenoble ; D'où viennent les recettes de la Métro ? UQ SMH Sud)*

Propositions

-  Est-il possible d'établir un tableau exhaustif des sources de financement de l'ensemble du système territorial (spécifiant notamment le financement par l'Etat et par les impôts locaux) et des flux entre les divers niveaux du millefeuille ?
-  A chaque étape d'une opération, peut-on faire apparaître clairement son coût, d'abord prévu, puis à l'achèvement et, fort instructif, à l'usage ?

QUESTIONS DE COMMUNICATION

La Métro est considérée comme *une nébuleuse (UQ Centre-Ville, Grenoble)*, peu visible ; sa localisation est mal connue. Elle n'est pas assez présente auprès des citoyens. *(Pourquoi la Métro ne répond-elle pas aux questions posées par courrier ? – UQ Portail Rouge SMH. Intéressé par la participation au niveau intercommunal, ayant laissé mon adresse, je n'ai jamais été sollicité – UQ Péri SMH).*

METROSCOPE

Il est considéré par l'ensemble des participants comme globalement satisfaisant, constituant d'ailleurs pratiquement la principale source d'information sur les activités de la Métro. *(La qualité du papier, de type recyclé, montre la volonté de contrôle des coûts, à la différence de l'édition du CG 38 – UQ Malherbe, Grenoble).* Au-delà d'une information jugée parfois trop « marketing » et ne laissant pas suffisamment la place aux élus d'opposition *(UQ Charlaix, Meylan)*, il manque de dossiers approfondis et de sujets repris régulièrement. Le dossier de présentation de la Métro et de son

budget du numéro de mars/avril 2013 n'est pas assez clair ni attractif ; les articles parfois trop techniques (sigles).

Il manque des articles sur le Conseil de Développement ou le Fond de Participation Intercommunal. *(Certaines informations sont périmées au moment de la diffusion - UQ Arago, Grenoble)*. Mise à part la campagne Super Tri, qui a été bien perçue, la Métro semble ne pas communiquer, en dehors de Métroscopie.

Aussi certains problèmes de diffusion sont-ils déplorés (à St Martin d'Hères, Meylan et à Echirolles en particulier).

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

Elle est invisible ou inconnue. On ne reçoit aucune information sur ce qui s'y passe. Rien n'apparaît dans Métroscopie.

ATELIERS METRO CITOYEN (AMC)

Ils sont intéressants et gagneraient à être plus connus même s'ils traitent de sujets parfois trop élitistes. *(On manque de retour sur le contenu des débats – UQ Notre-Dame, Grenoble)*

FOND DE PARTICIPATION INTERCOMMUNAL

Peu ou pas d'informations sur son existence, sur la manière de le solliciter et les sujets recevables. Pas de communication sur les projets qui en ont bénéficié.

LA FABRIQUE METROPOLITAINE

Très mal connue, *elle est noyée au milieu de nombreux autres dispositifs – UQ Péri, SMH*

LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Identifié comme un lieu de réflexion, on s'interroge parfois sur les sujets choisis, loin des sujets quotidiens ou pas assez opérationnels. Certains ne savent pas ce qu'il fait, quel est son rôle auprès de la Métro, comment sont choisis ses membres *(UQ Aiguinards, Meyla ; UQ Eaux-Clares, Grenoble)*. D'autres considèrent que c'est un laboratoire d'idées, qu'il fait un travail approfondi mais qu'il n'est pas assez entendu, que son impact est insuffisant. Il serait nécessaire de communiquer sur ses travaux et sur leur impact. Sa newsletter pourrait être rediffusée plus largement. Il n'apparaît que très rarement dans Métroscopie.

Propositions

- ☐ La Métro devrait se faire connaître, expliquer ce qu'elle fait et pourquoi elle le fait.
- ☐ Elle devrait rendre compte du budget intercommunal devant les citoyens.
- ☐ Elle pourrait disposer de bureaux décentralisés ou de permanences régulières.
- ☐ Suite à des moments forts de participation, le Métroscopie devrait présenter des dossiers plus complets sur le fond, présentant les conclusions détaillées de l'évènement
- ☐ Le Conseil de Développement devrait faire connaître ses actions qui produisent des effets
- ☐ Enfin elle devrait associer plus largement les habitants.

PARTICIPATION EN GENERAL

On constate que la question initiale posée par la Métro sur sa politique participative apparaît comme décalée par rapport aux préoccupations exprimées, et inadaptée compte-tenu de la médiocre connaissance qu'ont les habitants de ses compétences. *(La multiplication et la superposition des dispositifs communaux ne laissent pas le temps de s'intéresser au niveau intercommunal. On est déjà submergé - UQ Les Granges, Echirolles ; Tout le monde ne veut pas y participer au risque de la saturation - UQ Eaux-Clares, Grenoble).*

Proposition

 Il faudrait établir un calendrier participatif intercommunal, et peut-être aussi communal)

Autres observation : *On a l'impression que tout est déjà décidé avant, au sujet de la démarche sur les véhicules électriques - UQ Arago. On a besoin de comptes rendus synthétiques entre deux réunions - On devrait pouvoir rencontrer des élus communautaires et débattre, (mais quelle est la légitimité de ces élus au second degré ? Sur le sujet des déchets, des réunions d'habitants ont été réalisées pour de la concertation (en 2011 ?), malheureusement sans suite visible et sans retour auprès des participants, pourtant inscrits - UQ Mutualité, Grenoble).*

THEMATIQUE 2 : DECHETS

COMPETENCES

C'est le domaine le plus clairement identifié comme étant de la compétence de la Métro *(La couleur jaune des camions facilite l'identification - UQ Mutualité, Grenoble)*, et c'est le thème qui vient en tête dans l'importance des interventions s'y rapportant. C'est moins clair en ce qui concerne les encombrants.

ENCOMBRANTS

Le partage des responsabilités est clair dans la théorie : c'est la Métro qui a la responsabilité des encombrants, qui doivent être amenés aux déchèteries.

Dans la pratique, si les habitants savent en majorité qu'ils doivent amener leurs encombrants en déchèterie, c'est beaucoup moins clair, avec les encombrants laissés dans la rue par incivilité, par manque de moyen de transport pour les emmener en déchèterie, par méconnaissance des règles de collecte des déchets.

Les solutions sont diverses et disparates. A Meylan, les habitants des quartiers en habitat collectif disposent d'un service mis en place par la commune pour les encombrants (ramassage mensuel), tandis que dans certains quartiers de Grenoble on appelle l'antenne de mairie qui assure le

ramassage des encombrants, de manière ponctuelle, soit sur demande, soit en groupant des demandes. Ailleurs, c'est une démarche privée de copropriétaires d'immeubles (y compris bailleurs sociaux) qui prennent à leur charge le débarras de leurs encombrant (et reportent les charges sur les locations).

Comment est-ce géré dans les autres villes ? Que se passe-t-il si on laisse des encombrants dans la rue ? – UQ Mutualité, Grenoble. Quels services sont proposés pour les déménagements ? – UQ Bajatière, Grenoble. Notamment pour les étudiants, qui laissent leurs encombrants dans les copro, qui doivent ensuite faire face à des frais supplémentaires – UQ Péri, SMH. C'est souvent le responsable de montée qui prend l'initiative d'évacuer les dépôts sauvages en déchèterie – UQ SMH Sud. Par ce système, on empêche la récupération immédiate, par les étudiants notamment. UQ Péri, SMH

On a organisé une réunion avec l'Antenne de secteur et les services de la Métro pour mieux expliquer – UQ Mutualité, Grenoble. La Mairie avait promis en contrepartie de la disparition du service une démarche pour le mieux-être dans le quartier, mais rien n'a été fait – UQ Les Granges, Echirolles

Propositions

-  Prendre exemple sur des services de ramassage à la demande comme à la Ville de Paris (un rendez-vous sur une plage horaire avec un numéro de réservation), notamment pour les personnes qui sont dans l'impossibilité d'aller en déchèterie

CALENDRIER DE RAMASSAGE

Le calendrier de ramassage est méconnu à la fois des habitants et de certaines communes (UQ Portail Rouge, SMH). Il est parfois difficile à appliquer dans les zones peu urbanisées, pendant les vacances, les jours fériés ou les jours perturbés pour intempéries, travaux,... Nos interlocuteurs s'interroge sur le traitement différent (et des priorités différentes) pour les zones urbaines, les zones rurales, les entreprises, et même quelquefois entre deux communes bordant la même voirie (av. du Grésivaudan entre Meylan et Corenc). Nombre d'informations circulent, sans savoir où obtenir les réponses (*La Métro remplacerait gratuitement les containers trop petits ? - UQ SMH Sud*)

Les horaires de passage sont très contraints pour les habitants du centre ville (contradiction entre commerçants souhaitant un ramassage très tôt le matin pour ne pas gêner les livraisons, et les habitants préférant un autre réveil matin). *De nombreuses raisons ont été évoquées par les techniciens de La Métro, mais on a ressenti peu d'écoute et le renvoi de responsabilité sur les services de voirie n'est pas satisfaisant – UQ Notre-Dame, Grenoble.*

Propositions

-  Etudier des changements d'horaires pour les hyper centres en concertation avec les associations de quartier et de commerçants, les services communaux et intercommunaux
-  Identifier le contact communal des habitants et s'assurer qu'il reçoit l'information lors de perturbation de collecte
-  Enterrer les conteneurs pour limiter le bruit

ACCES AUX DECHETERIES ET RESSOURCERIES

L'accès est insuffisamment fiable : est ce encore ouvert, vais-je pouvoir me débarrasser de tel ou tel matériel, y a-t-il une ressourcerie et est elle ouverte, y aura-t-il du monde ? (*J'y vais inquiet-UQ Arago, Grenoble. Aller à la déchèterie, c'est un acte d'héroïsme tellement c'est bondé -UQ SMH Sud*). Des déchèteries ont été fermées, d'autres sont pleines de monde, avec des spécialisations contraignantes (déchets verts, par exemple...) et il est difficile d'accepter les taxes des ordures ménagères qui augmentent plus vite que les autres sans que l'on voie d'amélioration notable.

Est-ce normal que les entreprises soient prioritaires sur les habitants ? - UQ Portail Rouge, SMH Pourquoi les bennes sont-elles pleines le matin à l'ouverture ? - UQ Les Aiguinards, Meylan Il existerait un règlement indiquant qu'on ne peut pas apporter d'OM et qu'on ne peut pas vider plus de deux fois. Où est-il affiché ? - UQ Charlaix, Meylan.

On manque d'informations sur la Ressourcerie mise en place par la Métro, notamment sur les horaires. Les agents de La Métro n'orientent pas suffisamment vers ce service - UQ Les Béalières, Meylan. Pourquoi ne pas s'inspirer de la Ressourcerie du Voironnais ? UQ Les Aiguinards, Meylan

Les interlocuteurs ont particulièrement mal vécu la façon dont le passage de compétence à La Métro s'est déroulé. En plus du manque de concertation et d'écoute, ils regrettent l'absence de souplesse locale et une position prise sans enquête ni débat sur l'ouverture du dimanche. *La Métro a imposé ses règles, on a déposé une pétition avec 400 signatures, mais aucun dialogue n'a été possible - UQ Charlaix, Meylan. Pourquoi ne pas proposer une déchèterie ouverte sur le site d'Athanor le dimanche ?*

Propositions



Proposer un service minimum pour le dimanche, comme pour les bus

COMMUNICATION SUR LES DECHETS

La Métro est ressentie comme un organisme très lointain par les communes éloignées de la ville centre. Mais *l'utilisation de la couleur jaune permet d'identifier que c'est La Métro qui gère ce service - UQ Mutualité, Grenoble*. Cependant, on observe une réaction vive à la présentation de la prépondérance du budget déchets dans celui de l'intercommunalité. *(Peut-on aller vers une taxation au poids des déchets ?- UQ Les Béalières, Meylan.)*

La campagne Super Tri est très connue en ville (Grenoble, SMH, Echirolles) et chez les jeunes (*Super Tri va-t-il dans les écoles ? - UQ Les Granges, Echirolles*). Moins dans les zones moins urbanisées (Meylan), *(et chez les anciens n'utilisant pas les nouveaux canaux de communication, tels internet, réseaux sociaux- UQ Buclos Meylan)*. Elle est incitative, mais *on n'en fait pas encore assez sur la qualité du tri - UQ Bajatière, Grenoble. Il faut prendre le temps de se plonger dans le livret qui est très complet, mais sa maquette pas très attractive - UQ Les Granges, Echirolles. Les affiches sont disponibles à l'accueil de La Métro, mais c'est une démarche personnelle d'y aller - UQ Notre-Dame, grenoble.*

Les messages pourraient être différenciés entre habitat collectif et habitat individuel, et avant tout clarifiés. *Pourquoi ne pas faire passer le message que si on ne veut pas trier, on met dans la poubelle grise, mais on ne pollue pas la verte ? – UQ Les Granges, Echirolles, UQ Les Béalières, Meylan. Le système est générateur de dysfonctionnement, on est tenté de mettre les déchets verts dans les poubelles vertes – UQ les Béalières, Meylan*

Que sont devenus les ambassadeurs du tri ?- UQ Buclos, Meylan. Des visites Athanor sont elles encore proposées ? (Ce qui convainc, c'est la visite du centre de tri : y voir les ouvriers faire ce travail rebutant, ça calme – UQ Arago, Grenoble). On pourrait plus s'appuyer sur les associations de quartier qui font régulièrement des animations sur les déchets (exemple de l'opération Poubelle Ma Vie, pour le Mali, avec distribution de petits containers de pré-tri en carton, UQ Les Aiguinards, Meylan)

Les services de la Métro répondent à la demande de réunions avec les habitants mais dans ces réunions, les intervenants de La Métro n'ont aucun pouvoir de décision – UQ Centre-Ville, Grenoble. Il a été clair que les décisions sont difficiles à prendre – UQ Notre-Dame, Grenoble.

Des réunions d'habitants ont été réalisées pour de la refonte du service déchets (en 2011 ?), (malheureusement sans suite visible et sans retour auprès des participants, pourtant inscrits – UQ Mutualité, Grenoble et UQ Malherbe, Grenoble). Un habitant s'est impliqué fortement, y compris dans le pilotage. Il est mécontent : les décisions importantes n'ont pas été suivies d'effet (pas d'allègement du nombre de collectes, pas d'amélioration des déchèteries, pas ou peu de bacs enterrés) et la priorité a été donnée à la réorganisation interne du service des déchets en 4 secteurs (création/réorganisation des centres techniques) – UQ Les Aiguinards, Meylan

Propositions

-  Inciter les syndicats à faire une information sur le tri
-  Récupérer à la Métro des autocollants, flyers, et affiches.
-  Faire un envoi du matériel aux associations de quartier, copropriétés, syndicats
-  Distribuer un magnet avec les consignes essentielles du tri
-  Faire passer des messages simples de type : si l'on ne souhaite pas trier, on ne trie pas, on met dans la poubelle grise et surtout pas dans la poubelle verte.
-  Rappeler que ce n'est pas parce que les industriels disent leurs emballages recyclables qu'ils le sont dans le cadre de la Métro (barquettes, pots de yaourt,...)
-  Revoir tous les messages pour gommer les contradictions ou les quiproquos (déchets verts, recyclables avec ou sans sacs,...).

THEMATIQUE 3 : DEPLACEMENTS

QUESTION DE SERVICE RENDU

La mairie parfois joue le rôle d'intermédiaire en matière de déplacement sans être toujours très compétente.

Selon la situation de leur quartier, les participants connaissent bien ou très peu l'existence de Station Mobile et sa localisation. Les services qu'elle offre le sont encore moins. Actuellement jugée plutôt excentrée, il est trouvé intéressant d'ouvrir une agence Alsace-Lorraine. *(Les mots se ressemblent et ne veulent pas tous dire la même chose : Station mobile, agence de mobilité, plateforme de mobilité – UQ Portail Rouge SMH ; un bel équipement mais sa fonction est méconnue et est trop excentré – UQ Jean Macé, Grenoble).* Il serait intéressant d'en faire la promotion *(ce qui pourrait être une étape pour créer du lien avec la Métro – UQ Malherbe, Grenoble).* Cette Station Mobile, est-elle réservée aux seuls habitants de la Métro ? Quelle est sa fréquentation ? Les CCAS qui auraient la responsabilité d'orienter les éventuels demandeurs sont-ils bien au courant ? - UQ Mutualité, Grenoble.

Un intérêt se manifeste pour un lieu qui délivrerait tous types de titres de transport *(Guichet unique – UQ SMH Sud)*, et pour un calculateur d'itinéraires unique sur le département *(UQ Bajatière, Grenoble).*

Côté vélo, on s'interroge sur le service MétroVéloBox, *service peu couteux mais qui présente l'inconvénient de devoir ramener le vélo à son point de départ. Pourquoi ne pas mettre en place un service de vélo en libre-service comme à Lyon ou à Paris ? – UQ Les Aiguinards, Meylan.*

On relève également une expression de mécontentement dans des quartiers plus éloignés des grands axes de transport *(On parle de rentabilité, de gestion mais moins de rendre service au public. Les discours et les actes sont en contradiction – UQ Charlaix, Meylan).* Et l'on pointe également la baisse du niveau d'accessibilité des transports et des espaces *(UQ Jean Macé, Grenoble)*

Propositions

- ☐ Créer un circuit de visite de cet outil qui permettrait de créer du lien avec La Métro.
- ☐ Proposer un service de vélo en libre-service

QUESTION DE COMPETENCE

Il est constaté que la part du vélo est en très nette progression. Il faut noter une inquiétude sur la dérive des conduites à risques en vélo ou des incivilités qui avec la montée en puissance de ce mode de déplacement va inévitablement déboucher sur des remises en ordre douloureuses : accidents, verbalisations brutales.

Il n'y a pas de mise en garde, d'accompagnement, de rappel des règles par les autorités compétentes. Et la répartition des responsabilités n'est pas claire. *(La politique cyclable est du ressort de La Métro, mais l'entretien des pistes cyclables de celui des communes. Et le Conseil Général intervient également pour le nettoyage : c'est incompréhensible - UQ Mutualité, Grenoble ; UQ Béalières, Meylan et UQ SMH Sud)*. Lorsqu'il y a concertation sur les nouveaux projets (notamment aux abords de la ligne E), Il n'est pas possible de faire bouger les lignes, malgré le retour d'expérience des usagers sur la cohabitation difficile entre vélo et piétons *(les options étaient déjà définies et intangibles pour l'élu aux déplacements de la Ville – UQ Eaux-Clares, Grenoble.)*

Concernant les projets et les périmètres d'intervention, la confusion règne également *(Pourquoi on ne dépasse pas les frontières institutionnelles sur les transports en commun – UQ Charlaix, Meylan)*.

Il est relevé l'ambiguïté Métro/SMTC sur la responsabilité du projet Câble Vercors: la préparation politique est jugée maladroite vis-à-vis des gens du plateau du Vercors qui devraient pouvoir mener leur propre réflexion avant de devoir se prononcer. *Pourquoi le projet câble Vercors est-il géré par La Métro ? – UQ Bajatière, Grenoble. Il est important que le projet d'études transport lancé par la Communauté de communes du Vercors aboutisse afin d'avoir une dialogue le plus équilibré possible – UQ Jean Macé, Grenoble*

QUESTION DE CONCERTATION

La démarche d'élaboration du PDU est relativement connue *(Les Cafés du PDU ont été appréciés du fait d'une présentation factuelle par un technicien, sans interférence politique ! – UQ Notre-Dame, Grenoble)*. Mais les associations n'y ont pas toujours participé, certaines pensant que les enjeux ne sont pas aussi importants que pour les premiers PDU *(La direction est prise, le sens de l'Histoire est donné, ce sont maintenant les aménagements avec la Ville qui sont importants – UQ Arago, Grenoble ; on apprend des choses, mais est-on vraiment acteurs? – UQ Eaux Claires, Grenoble)*. Il manque cependant peut-être un vrai débat sur la place de la voiture en ville dense.

Il est regretté que l'on ait pas eu un retour sur cette démarche dans le Métroscope *(L'Atelier Métro Citoyen sur les déplacements a été apprécié, mais il y a eu déception de ne pas avoir trouvé trace du fruit des réflexions dans le Métroscope suivant – UQ Notre-Dame, Grenoble)*.

Concernant la concertation préalable sur le projet Câble Vercors, les Focus Group ont été apprécié. *(Peu d'interventions techniques, du temps pour s'exprimer – UQ Les Granges, Echirolles)*.

Côté Comité de lignes, les associations ne sont pas toutes informées directement des rendez-vous programmés *(UQ Les Béalières, Meylan)*. La tenue de ces réunions est appréciée, notamment *par la possibilité d'engager un vrai débat avec les techniciens, en l'absence des élus - UQ Notre-Dame, Grenoble)*.

Le groupe de travail Accessibilité est un lieu intéressant pour faire avancer la cause des PMR et cela diffuse sur d'autres projets *(La concertation sur le PEM Gares a fait véritablement progresser la question de l'accessibilité grâce à la concertation, qui était trop focalisée sur les vélos – UQ Eaux-Clares, Grenoble)*.

REPARTITION ENTRE COMMUNES ET INTERCOMMUNALITE

A plusieurs reprises, les personnes rencontrées se sont interrogées sur les raisons qui ont prévalu aux choix des grands équipements sportifs gérés par La Métro et sur le fait que beaucoup de grands équipements sont pris en charge financièrement par les grenoblois. Est-ce suite à une analyse multicritères ou juste une question d'opportunité ? Pourquoi certains équipements ne sont pas dans cette liste (ex du stade Lesdiguières) ? *(Comment la Métro pourrait assurer le dialogue et la cohérence entre les communes ? Qui est responsable en cas d'incident ? - UQ Les Granges, Echirolles)*

On retrouve les mêmes interrogations sur les espaces d'activités, en particulier en ce qui concerne Inovalée Meylan, dont la commune a la responsabilité. Ce pôle économique a une influence sur l'ensemble de la partie est de l'agglomération, mais sa requalification est pilotée par la commune de Meylan. Les vrais enjeux seront-ils abordés ? Qui et comment peut-on faire évoluer cette répartition de responsabilité ? *(Pourquoi la rénovation d'Inovalée est un projet porté par la commune étant donné son rayonnement ? Est-il possible de remettre en question cette répartition de compétences ? - UQ Les Béalières, Meylan)*

Certaines questions mériteraient d'être traitées à l'échelle d'agglomération, mais la Métro ne dispose pas des compétences qui permettraient d'engager légitimement le débat (ex de la Foire des Rameaux, de la culture et des grands équipements culturels). *(Pourquoi les grands équipements culturels ne seraient-ils pas transférés également ? UQ Malherbe, Grenoble)*

En particulier, il semble logique à l'ensemble des personnes rencontrées que les piscines soient prises en charge par La Métro. Au même titre que les déchèteries, cela permettrait un accès facilité à tous les habitants de La Métro, avec des prix harmonisés. *(ce serait plus juste que le tarif des piscines soit le même pour tous les habitants de la Métro - UQ Malherbe, Grenoble ; les habitants se déplacent librement dans un territoire, mais les frontières communales génèrent des fonctionnements différents ce qui génère une incompréhension - UQ Eaux-Clares, Grenoble)*

Où en est-on de la prise de compétence sur ces équipements ?

Les premiers débats sont apparus après que Meylan ait souhaité fermer un de ses équipements. Depuis, le dossier semble traîner, il est source de tensions et aucune information n'émane officiellement de la Métro. Dans l'attente, plusieurs projets sont arrêtés (Meylan, Saint Martin d'Hères), les communes ne souhaitant pas engager des travaux, préférant une prise en charge par la Métro.

Les habitants, plutôt favorables à cette nouvelle compétence, s'interrogent cependant sur la façon dont les plages d'ouverture au public pourraient être décidées, échaudés par l'absence de concertation lors des changements d'horaires pour les déchèteries.

Proposition

-  Engager un débat public sur la prise de compétence sur les petits équipements communaux, en particulier les piscines, présentant ce que cela représente financièrement et en ressources humaines.

GESTION DES EQUIPEMENTS

Le Stade des Alpes est à la fois une fierté et une source d'inquiétudes, sur le plan du poids budgétaire. Pourquoi ne pas avoir décidé d'une DSP plus tôt ? La Métro aura-t-elle les moyens de faire appliquer cette convention ?

Par ailleurs, les parkings qui entourent des équipements importants comme Alpexpo deviennent des lieux d'activités plus ou moins incompatibles avec un voisinage d'habitations. *(Pour ce parking situé à la limite des communes d'Eybens, de Grenoble et d'Echirolles, notre quartier voisin des Granges subit des incivilités (rodéos et fêtes nocturnes) et les communes se renvoient la responsabilité sur ce no man's land. Les riverains craignent des dérives, voire des règlements directs et violents. Les engagements pris par les communes concernées, pour faire preuve de fermeté, ne sont pas mis en œuvre : la Police n'aurait pas de consignes pour intervenir – UQ Les Granges, Echirolles).*

Propositions faites sous forme de questions par l'UQ des Granges, Echirolles :

-  Pourquoi les collectivités publiques n'exercent-elles pas l'autorité nécessaire pour assurer une utilisation normale des espaces publics ? Comment amener les communes à s'engager pour coopérer sur cette question ? Comment la Métro pourrait assurer le dialogue et la cohérence entre les communes ? Qui est responsable en cas d'incident ? Comment faire mettre en œuvre les engagements pris ?

Pourquoi les communes n'ont-elles pas maintenu des lieux de concertation concernant l'impact des pôles commerciaux comme GrandPlace ? Lancés dans les années 2000, ils étaient ouverts aux associations et rassemblaient l'ensemble des communes concernées. Il permettait l'échange des avis entre institutions, commerçants et habitants.

ESPACES NATURELS ET DE LOISIRS

Cette compétence est source d'interrogations pour les personnes rencontrées sur la justification de la répartition des compétences et leur éventuelle superposition : quels sont les critères de répartition des espaces naturels et de loisirs entre commune et intercommunalité ? Pourquoi les services de la Métro s'occupent par exemple également des jardins collectifs/partagés ?

Propositions

-  Proposer que le Parc Paul Mistral soit géré par La Métro

EVENEMENTIEL

Un évènement est particulièrement d'actualité : la Foire des Rameaux. Cet évènement populaire important sur l'agglomération, draine des habitants de l'ensemble du bassin grenoblois. Son emplacement doit être revu aujourd'hui, ce qui provoque des levées de bouclier des communes et associations riveraines. *(Les associations riveraines soupçonnent les institutions de ne pas vouloir engager ce dialogue de façon loyale ou de revenir sur des engagements pris depuis plusieurs années – UQ Les Granges, Echirolles).*

Propositions

-  Demander que le nouvel emplacement de cette Foire soit réfléchi à l'échelle intercommunale, en concertation avec les communes et les associations d'habitants.
-  Organiser une fête populaire permettant de valoriser les grands équipements, notamment au Stade des Alpes

HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

La répartition des compétences entre Métro et Communes suscite des interrogations sur 2 points:

- Accueil des gens du voyage : *(Il est coordonné par la Métro, mais c'est les communes qui doivent faire face aux dysfonctionnements – UQ ND, Grenoble)*
- C'est la Métro qui détermine le Programme Local de l'Habitat, mais la commune qui met en œuvre à travers son Plan Local d'Urbanisme : si une commune ne respecte pas les objectifs de densification, ou de proportion de logements sociaux, que peut faire la Métro ? Comment assurer l'harmonie entre les quartiers de villes voisines ? *(Qui s'occupe des EHPAD ? – UQ Malherbe. Qui s'occupe de faire enlever les tags ? – UQ Meylan. Quelles sont les villes qui ne respectent pas les obligations en matière de loi SRU ? – UQ Les Granges, Echirolles)*

Mur/murs est très peu connu dans la plupart des Unions de quartier (1 participant sur 3 ou 4). La dénomination apparaît comme étrange. Pour ceux qui connaissent, les obstacles à la mise en œuvre sont d'ordre financier (malgré les aides, les budgets restent élevés), ou techniques (architecture des façades ne le permettant pas).

Propositions

-  Donner une information plus complète sur les responsabilités de chaque institution en matière d'accueil des gens du voyage

ASSAINISSEMENT

Globalement, La Métro est bien identifiée sur ce champ. Sur certains chantiers lourds, le pilotage des travaux est apprécié par les riverains, notamment les visites de chantier hebdomadaires, où sont représentés la commune et l'intercommunalité. Les associations de quartier peuvent parfois regretter de ne pas être associées suffisamment tôt aux comités techniques accompagnant les

Des habitants trouvent que le service est devenu moins réactif depuis qu'il est communautaire. D'un quartier à l'autre, les règles d'interventions sur le domaine privé ne semblent pas toujours identiques, ce qui peut laisser l'impression d'un certain favoritisme. Enfin, il n'est possible d'avoir un interlocuteur Métro qu'à certaines heures.

- Expliciter les règles d'intervention dans les propriétés privées.
- Mettre en place une astreinte téléphonique en dehors des heures d'ouverture

ANNEXES

[illegible]

0000000000	0000	000000000000	00000	0000000000	0000	000000000000	0000	00000000000000
0000000000	0000	000000000000	00000	0000000000	0000	000000000000	0000	00000000000000

00 00 00 00 00 00 00
00 00 00 00 00 00 00

00 00 00	00 00 00 00 00 00 00 00 00 00	00 00 00 00 00 00 00 00 00 00	00 00	00 00 00 00 00	00 00 00 00 00 00 00	00	00 00 00 00	00 00	00 00 00 00 00 00 00 00 00 00
00 00 00	00 00 00 00 00 00 00 00 00 00	00 00 00 00 00 00 00 00 00 00	00 00	00 00 00 00 00	00 00 00 00 00 00 00	00	00 00 00 00	00 00	00 00 00 00 00 00 00 00 00 00

[illegible][illegible]